Art de vivre

A Grandvaux, un habitat partagé va devenir le premier écovillage

Un complexe permettant la vie en communauté est en construction à la rue de la Gare

Karim Di Matteo Textes
Chantal Dervey Photos

A première vue, le numéro 5 de la rue de la Gare de Grandvaux ne revêt aucun caractère particulier par rapport à ses voisins: belle vue sur le lac et Lavaux, bien situé juste au-dessus de la gare, ambiance calme et paisible. La différence tient en une plaque à l'entrée: Smala. L'association qui porte ce nom viesmant de lancer le chantier du «premier écovillage de Suisse romande» quelques mètres plus loin, au numéro 17 *(lire ci-contre)*. Et, si le numéro 5 n'est pas techniquement un écovillage, il donne un bon aperçu de la philosophie qui prévaudra dans le futur lieu de vie à l'horizon été 2016.

Des locaux communs

Ici, les valeurs sont solidarité, écologie, décroissance, lien social et que Myriam Tellenbach, en nous ouvrant sa chambre de 10 m² avec vue sur le lac, qu'elle loue pour 670 francs avec les charges. Un lit et un bureau y constituent l'essentiel du mobilier jusqu'à la porte-fenêtre donnant sur un grand balcon. «Certains ont leur cuisine ou leur salle de bains. Moi je partage tous les locaux communs.»

Cette employée à 80% d'un EMS de Bex, qui suit par ailleurs une formation d'éducatrice sociale, n'attendra pas la fin de l'année d'essai prévue dans son bail pour se décider. «Je vais rester, assure-t-elle. Cela faisait longtemps que j'avais envie d'habiter en colocation, et voilà dix mois que je suis là. J'ai repéré une annonce sur Anibis. J'ai deux grands enfants indépendants et j'en avais assez d'être seule. J'affectionne une certaine simplicité et des principes qui font parfois sourire, comme la nourriture bio. Ici, on me prend telle que je suis.»

Quelques règles

Dans cet espace de liberté, quelques règles existent tout de même, comme une réunion

Le boîtier TV de Citycable est sur la sellette

Après des mois de retard et les ratages de ses débuts, la Box TV + de l'opérateur lausannois finit par lasser les Services industriels, autant que leurs clients

Même les élus lausannois finissent par lâcher le service public pour filer à la concurrence. Maurice Calame (PLR) a eu l'occasion de dire son désarroi face aux problèmes que connaît le boîtier fourni depuis un an par Citycable (qui dépend des Services industriels lausannois) pour regarder la télévision. Lassé, il a rejoint la liste des clients de Swisscom. A la question qu'il posait en séance du Conseil communal, le municipal Jean-Yves Pidoux n'a pas caché son agacement. «Notre patience diminue au même rythme que celle de nos clients, et nous risquons de nous tourner vers une autre solution», répondait le municipal en charge des Services industriels.

Lancé en février 2014, le petit boîtier était censé offrir monts et merveilles en fournissant le signal télévisé par le biais d'Internet. La solution retenue, développée avec une jeune société zurichoise, devait permettre de connecter son boîtier où que l'on se trouve, explique Philippe Jaquet, chef du Service multimédia. «Son système Android ouvrait la porte à quan-

des armoires se divisent entre celles dévolues aux biens communs et celles estampillées du nom de chaque locataire. Les résidents s'organisent avec une seule buanderie.

Un espace bureau fait office de hall d'entrée, «car Smala a aussi vocation d'entrepreneur social, et nous accueillons des personnes qui travaillent pour divers programmes sociaux ou lancent leur PME», précise Théo Bondolfi, fondateur de Smala, lui-même locataire. A ces locaux s'ajoutent des espaces extérieurs, comme le poulailler ou le potager.

Repas partagés

Au premier étage, une salle à manger et un salon commun accueillent les repas partagés, animations, soirées discussion, au gré des envies et des initiatives de chacun. «Je n'aime pas manger seule, alors parfois je lance une invitation par WhatsApp», expli-

La maison de l'association Smala est habitée par une douzaine de personnes. De g. à dr. : Corine Mermillod, architecte, Baran Gözw, Lucelia, et devant Théo Bondolfi et son fils Ravi. CH. DERVEY

«Une architecture bénéfique et holistique»

● L'écovillage de la rue de la Gare 17 à Grandvaux prendra la forme «d'un seul grand bâtiment ressemblant à quatre villas mitoyennes», résume Théo Bondolfi, fondateur de Smala et initiateur du projet. Pour la première fois, l'association sera propriétaire de ses murs. Le lieu abritera «25 pièces» pour une quarantaine de résidents «de 1 à 78 ans». Plusieurs familles sont annoncées. Certains logements disposeront d'une cuisine, d'autres non. Plusieurs lieux communs (cuisine, salon, etc.) sont prévus. Selon l'initiateur, il s'agira du «premier écovillage de Suisse romande». Il s'inspire de cinq sites existant outre-Sarine. Il sera labellisé Ecopol, soit le standard d'écohabitat créé par Smala en 2013 et qui implique des impératifs en termes de matériaux et de philosophie de vie, soit «une architecture bénéfique qui s'appuie sur une vision holistique et une écoute très poussée des personnes qui y habiteront», selon Corine Mermillod, architecte et coutumière de ce type d'habitat, dont l'écovillage Ecopol de Cheiry (FR), en phase de réalisation. En tout, sept écovillages sont projetés en Suisse romande. Il a fallu récolter 3,4 millions de francs pour le projet de Grandvaux, dont 800 000 francs de fonds propres. «Ces derniers sont le résultat de placements, de futurs locataires ou non, à un taux de rendement de 2-3%. Les dons vont de 10 000 à 100 000 francs, excepté un donateur anonyme à 250 000 francs.» Les loyers iront de 450 à 600 francs. La logique est celle «d'entrepreneurs socioculturels», avec la perspective de générer des revenus via «un incubateur de sociétés, l'organisation d'événements, des services de bed and breakfast». A ce stade, le tiers des logements reste à prendre.

Pour le reste, chacun participe aux tâches communes à sa guise. Baran Gözw, souteneur de thèse à l'EPFL en section électricité, a choisi de gérer le jardin et le poulailler. «Cela me permet de garder contact avec la terre et la nature, explique-t-il. Chez moi, en Turquie, je vivais dans un petit village quand j'étais petit.»

Le jeune homme de 27 ans, qui a déjà vécu dans un écologement, a opté pour le seul studio de l'édifice avec kitchenette pour 1100 francs par mois, charges comprises. «Avant, j'habitais dans un appart à Lausanne et je ne connaissais même pas mes voisins. Ici, je retrouve du lien social, on m'invite à manger. De simple locataire, je suis devenu coresponsable de mon logement.»

Découvrez nos images de l'écoquartier sur ecovillage.24heures.ch

lent, un écran qui se fige ou encore un boîtier qui redémarre après deux heures. Par-dessus tout, le service de vidéos à la demande n'est pas opérationnel. En dédommagement, la Ville fournit son boîtier sans frais depuis le début de l'année.

Les critiques visent le choix de Citycable de faire cavalier seul avec une solution inédite. Le résultat est que l'opérateur en mains publiques perd des plumes. Jean-Yves Pidoux parle d'«exode» de la clientèle. «Dans l'ensemble, on perd des clients au profit de Swisscom mais, en ce qui concerne Internet, le câble gagne du terrain», précise Philippe Jaquet.

La Ville se refuse toutefois à chiffrer les pertes engendrées par cette aventure. «Nous avons voulu être trop visionnaires, regrette Jean-Yves Pidoux. C'est dommage, car c'est un produit d'avenir.» Le municipal indique qu'une solution est en voie de finalisation et devrait être annoncée le mois prochain. **Alain Détraz**

Lausanne

Les bouchons au sud de la ville

L'engorgement de l'avenue de Rhodanie ne retarde pas que les automobilistes pendulaires. La ligne 2 des TL fait les frais de cette intense circulation. Interpellée par le Conseil communal, la Municipalité répond que le financement d'une solution n'est pas encore prévu. La problématique trouvera «réponse dans le PALM de 3e génération, qui sera élaboré d'ici à juin 2016». Pour l'interpellateur, Johan Pain, l'exécutif omet de préciser que les parkings des multinationales sont les grands responsables de cette situation. **A.DZ**

Celtique à la Grange

Renens Le groupe de musique celtique Anach Cuan se produira vendredi à la Grange de Florissant. Un concert acoustique qui commencera à 20 h 30. Entrée libre, chapeau. **CI.M.**

Facebook, privé?

Lausanne Dans le cadre de son cycle de conférences sur les données personnelles, le centre sociocultùrel Pôle Sud consacre le troisième épisode à Facebook. Avec présentation de son business model (pub ciblée et centralisation des données par exemple). C'est Cédric Jeanneret, fondateur du site www.ethack.org, qui sera l'orateur. Rendez-vous samedi, de 14 h à 16 h, avenue Jean-Jacques-Mercier 3. **CI.M.**

Chalet-à-Gobet

Appel à témoins après un accident

Dimanche, vers 14 h 30, le conducteur d'une Honda Civic noire a perdu la maîtrise de son véhicule, qui est monté sur le trottoir et a percuté le mât d'un lampadaire. L'auto a encore effectué deux tonneaux dans le talus avant de s'immobiliser. Le conducteur et sa passagère, grièvement blessés, sont sortis du véhicule par leurs propres moyens avant que les secours arrivent. La police de Lausanne lance un appel à témoins. Toute personne susceptible de fournir des informations sur cet accident est priée de contacter le 021 315 15 15. **L.A.**

Le chiffre

1,4

Le montant, en million, du crédit demandé par la Municipalité de Prilly aux élus. Il permettra la mise à jour et l'assainissement de six installations de chauffage dans des bâtiments communaux. Parmi eux, cinq seront raccordés au tout nouveau chauffage à distance et six citernes à mazout seront mises hors service. Les travaux sont planifiés pour être terminés avant l'hiver 2015. Les bâtiments concernés par le chauffage à distance sont: le Grand-Pré, Plantinel, le Collège du Centre, la grande salle et le Château (Castelmont). Jolimont sera chauffé au gaz. CI.M.

PUBLICITÉ

OLIVIER FRANÇOIS AUSONI
est. 1906

Place St-François 5
1003 Lausanne

Rue Centrale
1884 Villars-sur-Ollon

Prêt-à-Porter, Accessoires et Chaussures pour l'Homme, la Femme et l'Enfant

-20% remise de change

PROFITEZ DE NOTRE BONUS €
SUR TOUTES NOS NOUVELLES COLLECTIONS

AUSONI • BRIONI • BURBERRY • BOGNER • CHLOE • DIANE VON FURSTENBERG • GIORGIO ARMANI • MISSONI • FERRAGAMO • TOD'S • VALENTINO • PORSCHE • CHURCH'S • SONIA RYKIEL • MONCLER • JIL SANDER • ausoni.com

La maison des gens solidaires

CHEIRY • *La coopérative Bâtir groupé commence les travaux d'un bâtiment communautaire qui réunira différentes générations sous le même toit dès 2016.*

La future habitation sera construite sur un terrain de 1000 m², situé à la sortie du village de Cheiry en direction de Granges-près-Marnand. BÂTIR GROUPÉ

DELPHINE FRANCEY

Vivre ensemble, coopérer, être solidaire ou encore respecter l'environnement. Voici les valeurs que devront partager les locataires d'une future maison communautaire qui sortira de terre à Cheiry. Les travaux préparatoires viennent de commencer sur une parcelle de 1000 m² située à la sortie du village en direction de Granges-près-Marnand. Le chantier devrait durer environ une année, jusqu'à l'été 2016.

Le maître d'ouvrage de ce projet de cohabitation écologique se nomme Bâtir groupé. Cette coopérative, qui construit actuellement le premier écovillage romand à Grandvaux, près de Lausanne, est constituée notamment de membres de l'association lausannoise Smala (lire ci-après). En clair, Bâtir groupé construit et entretient les maisons alors que Smala se charge de les animer.

Deuxième réalisation

La maison de Cheiry constitue la deuxième réalisation de la coopérative. Elle répondra aux normes Minergie et se présentera sous la forme d'un octogone en ossature bois. Elle sera construite en matériaux naturels sur deux étages et comprendra trois appartements de six pièces. Les logements mesureront entre 130 et 150 m². Le coût du chantier est estimé à près de 1,3 million de francs, précise Théo Bondolfi, chef de projet de Smala. Soit 430 000 francs pour un appartement de 6 pièces. Le maître d'ouvrage a pour devise de proposer des prix inférieurs au marché. Pour y parvenir, il mandate en priorité des petites entreprises locales composées d'artisans indépendants. L'avantage? Ils travaillent en réseau, sont plus flexibles et ont des coûts de fonctionnement administratif moins importants.

Le loyer se montera en moyenne à 300 francs par pièce, en fonction de la taille. Les adultes devront également verser chaque mois plus de 300 francs supplémentaires pour constituer un pot commun. Ce pot servira entre autres à disposer d'une maman de jour, d'un véhicule électrique ou encore d'un jardinier.

«Ces trois appartements s'adressent par exemple aux familles nombreuses, à des seniors ou encore à des familles monoparentales», indique Théo Bondolfi. L'idée est de permettre à plusieurs personnes de cohabiter en continuant à vivre à leur rythme, mais en choisissant un mode de vie plus solidaire. L'objectif est de favoriser l'entraide intergénérationnelle et interculturelle.

Entraide entre locataires

Concrètement, les locataires disposeront d'un logement privé et se partageront des espaces et des services. «A Cheiry, les habitants de la maison communautaire auront en commun le salon, le jardin potager, des véhicules et probablement des chambres d'ami», énumère Théo Bondolfi. Chaque personne pourra proposer une activité ou un service pour la collectivité. Par exemple, les seniors garderont les enfants d'un couple qui en contrepartie leur feront les courses. Seule obligation pour les locataires: participer à la séance mensuelle pour coordonner et développer les activités.

Pour l'instant, une douzaine de personnes se sont dites intéressées à tenter l'expérience à Cheiry dont un couple de préretraité et une famille recomposée de quatre enfants. «On propose une période d'essai de 6 à 8 mois, qui peut être prolongée deux fois. Car opter pour ce mode de vie ne se choisit pas dans l'urgence», estime Théo Bondolfi en ajoutant qu'il faut environ trois ans pour avoir une équipe stable. I

UNE QUARANTAINE DE PROJETS

Créée en 1993 sous le nom de Tir Groupé, l'association Smala compte une quinzaine de membres au sein de sa direction et 3000 sympathisants. Sa mission est de soutenir des projets d'innovation sociale, culturelle et environnementale. Elle anime entre autres des lieux où s'expérimente l'art de coopérer et de cohabiter de manière innovante et respectueuse de l'environnement. L'association a à son actif une quarantaine de projets provisoires d'habitations communautaires. En plus de Cheiry, elle construit actuellement un écovillage à Grandvaux, en Lavaux, qui proposera une vingtaine de logements et une dizaine de pièces communes (ateliers, cuisines, salons). La fin du chantier est prévue pour l'été 2016. Elle projette également de créer d'ici à 2018 vingt-cinq logements de 2 à 7,5 pièces organisés sous la forme d'un village à Founex (VD). DEF

HÔPITAL BROYARD

De gros montants à investir pour l'avenir

PIERRE KÖSTINGER

Pour continuer de s'adapter et répondre aux besoins futurs, l'Hôpital intercantonal de la Broye (HIB) devrait, à terme, investir près de 65 millions de francs. C'est du moins ce que mentionne le rapport de la commission interparlementaire de contrôle de l'HIB pour l'année 2014. Un document qui sera discuté jeudi par le Grand Conseil fribourgeois.

Vice-président du conseil d'établissement de l'HIB et préfet de la Broye fribourgeoise, Christophe Chardonnens confirme que les montants à injecter seront importants. Il précise toutefois que le chiffre de 65 millions relève de l'ancien conseil d'établissement et devra être réévalué. «Jusque-là, nous avons surtout optimisé les infrastructures existantes. Il s'agit à présent de mener une réflexion en vue de leur renouvellement», dit-il.

Cette vaste réfection passera-t-elle par de nouvelles constructions ou par une modification du bâti existant? «Toutes les pistes restent ouvertes à ce stade», répond Christophe Chardonnens. Le développement des soins ambulatoires représente un point important des réflexions à mener. «Les installations actuelles ont d'abord été conçues pour des séjours hospitaliers. Mais les patients rentrent aujourd'hui plus vite chez eux à la suite d'une opération», souligne le préfet.

L'intégration de cabinets médicaux au sein de l'HIB est l'un des autres dossiers sur lequel planche son conseil d'établissement. «Il s'agirait ainsi par là de renforcer le dispositif de la médecine générale, qui se trouve mis à mal aujourd'hui», précise le magistrat.

Autre développement: le rapport fait mention d'une réflexion menée en vue d'une éventuelle collaboration de l'HIB avec une clinique privée voulant s'installer dans la Broye. Le préfet confirme que des discussions sont en cours avec un partenaire privé. Il ne souhaite pas en dire plus à ce stade.

S'agirait-il de la société vaudoise CIC groupe santé? Le groupe, qui possède une clinique à Clarens-Montreux et une autre à Saxon (VS), cherche à s'étendre en Suisse romande, notamment dans le sud du canton de Fribourg et dans la Broye ainsi que le mentionnent plusieurs médias. Contacté hier, son directeur Jean-Marc Zumwald confirme que ces projets sont toujours à l'ordre du jour, mais ne souhaite pas se prononcer sur un possible partenariat avec l'HIB. I

EN BREF

BULLE

Un recueil d'images sur la Condémine

Le photographe Francesco Ragusa publie aux Editions Faim de Siècle l'ouvrage «La Condémine 2011-2014 - Le temps d'une image». Ce recueil photographique de 300 pages regroupe les meilleures images que l'artiste a prises sur le site de l'école de la Condémine, à Bulle. Le livre représente la dernière étape d'un projet mené avec Marc Zamparo, architecte en charge de la construction des nouveaux bâtiments de la Condémine. Durant plusieurs années, Francesco Ragusa a arpenté le chantier et ses environs. Avant d'y photographier les élèves. Ses clichés avaient notamment fait l'objet d'une exposition au Musée gruérien d'octobre 2014 à mars 2015. JER

JUSTICE

Deux «frères Dalton» cocaïnomanes devant le tribunal

CHRISTINE WUILLEMIN

A défaut du Far West, la Broye, et surtout Payerne, était devenue le terrain de jeu de quatre «frères Dalton», auteurs d'une vingtaine de cambriolages et autres méfaits dont le but était de financer leur consommation de cocaïne. C'est aux célèbres bandits de la BD Lucky Luke que le procureur Christian Maire a comparé un groupe de malfrats dont deux membres comparaissaient hier devant le Tribunal de la Broye et du Nord vaudois, à Yverdon.

Toujours selon les termes du procureur, il y a Joe*, 26 ans, originaire de Macédoine, «petit méchant» «colérique», «cerveau» de la bande, et William*, son «second», 23 ans, né en Bosnie-Herzégovine. «Les deux autres frères Dalton ne seront pas jugés aujourd'hui», a précisé Christian Maire. Joe et William sont accusés, entre autres, de vol en bande et par métier, de tentative de vol, de brigandage qualifié, de dommages à la propriété, de contrainte, de violation de domicile et de contravention à la loi fédérale sur les stupéfiants. Joe se serait aussi illustré par des injures, des actes violents et des menaces contre les autorités. Les deux hommes ont commis ces délits, seuls ou en bande, entre septembre 2013 et octobre 2014. Joe est actuellement en détention préventive.

Ces Dalton-là ne cambriolaient pas les banques. Ils leur préféraient les offices du tourisme, une armurerie ainsi que divers commerces et entreprises qui ne leur rapportaient qu'un butin dérisoire. Le plus souvent, quelques centaines de francs. Point culminant de cette liste: un brigandage qualifié particulièrement violent. Les prévenus ont expliqué s'être rendus le 6 août 2014 dans l'appartement d'une connaissance, à Payerne, pour voler de la cocaïne et de l'argent. Ils étaient accompagnés de plusieurs amis avec qui ils avaient bu.

Selon un témoin, qui tentait de le calmer, Joe était très excité. Il aurait menacé avec un couteau, le locataire qui affirmait ne pas avoir de drogue, et un autre témoin. Tous deux sont parvenus à s'enfuir. Restée seule dans l'appartement, l'amie du locataire s'est retrouvée face à trois hommes, dont William et Joe. Selon elle, ils l'ont menacée avec un pistolet, un couteau et un tournevis et l'ont contrainte à se dénuder, pour vérifier qu'elle ne cachait pas de cocaïne dans son soutien-gorge. Effrayée, la victime a obtempéré avant de sauter par la fenêtre du premier étage, profitant d'un moment d'inattention des hommes. Elle s'est brisé la cheville. La victime a porté plainte et demande une compensation financière pour ses frais médicaux. Joe et William lui ont présenté leurs excuses durant l'audience.

Joe et William ont admis la plupart des faits qui leur sont reprochés. Mais certains aveux se sont modifiés au fil de la procédure, ce qui a causé à la Cour de puissants maux de tête. Pour sa part, Joe a contesté sa participation à quatre cambriolages qui ont eu lieu la même nuit, en décembre 2013, à Payerne. Il est pourtant mis en cause par William. Des accusations qui ont plongé Joe dans une colère noire, l'amenant à insulter copieusement son acolyte. L'audience a dû être suspendue quelques instants.

Le Ministère public requiert contre Joe une peine privative de liberté de trois ans et demi, une amende de 500 fr. et la révocation du sursis partiel dont il avait bénéficié pour des faits similaires en 2012. Concernant William, Christian Maire demande 30 mois de prison avec sursis partiel portant sur 20 mois. Des peines trop lourdes selon les avocats de la défense. Me Alexa Landert a plaidé pour une «peine modeste» à l'encontre de Joe et la non-révocation du sursis accordé en 2012. De son côté, Me Joël Crettaz a demandé le sursis complet pour William. Le verdict sera rendu dans les cinq jours. I

*Prénoms d'emprunt